



Le 16 mai 2024

TABLE DES MATIÈRES

ÉDUCATION

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

LOGEMENT

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Green

L'hon. M^{me} Green

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Green

FONDS EN FIDUCIE POUR L'ENVIRONNEMENT

M. LePage

L'hon. G. Savoie

M. LePage

M. LePage

L'hon. G. Savoie

ÉROSION

M. Mallet

L'hon. G. Savoie

M. Mallet

L'hon. G. Savoie

M. Mallet

L'hon. G. Savoie

SANTÉ MENTALE

M. Coon

L'hon. S. Wilson

M. Coon

L'hon. S. Wilson

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

ÉDUCATION

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je n'en croyais pas mes yeux quand j'ai lu que l'avocat du gouvernement, un avocat externe du plus grand cabinet juridique du Nouveau-Brunswick — rémunéré au moyen de l'argent des contribuables —, avait confirmé au tribunal que la révision de la politique 713 entreprise par le premier ministre Higgs et le ministre Hogan découlait d'une décision politique. Pendant des semaines, le ministre a pris la parole à la Chambre et nous a dit que la révision de la politique 713 avait été entreprise en raison de demandes du public, de centaines de courriels, qui, nous le savons maintenant, n'ont jamais été écrits, de pétitions, qu'il n'a pas présentées, et, selon ses propos, de « toute une variété de choses ». Or, maintenant, son propre avocat le contredit au tribunal.

Il s'agissait d'une décision purement politique qui ne servait pas au mieux l'intérêt des enfants ni des parents. Nous savons que le ministre n'est pas à l'origine de la décision et qu'elle est venue d'en haut. Maintenant que ses propres avocats l'ont admis, le premier ministre confirmera-t-il enfin que la révision de la politique 713 découlait d'une décision politique?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Monsieur le président, tout un processus a entouré la discussion au sujet des droits des parents. Les parents doivent être au courant de ce qui se passe pour être en mesure d'élever leurs enfants et de contribuer à la solution.

Le tout a créé la surprise d'un bout à l'autre du pays. Qu'apprenons-nous à l'école? Qu'enseignons-nous à l'école? Pourquoi les parents sont-ils exclus? Si les parents veulent apporter du soutien, pourquoi mêlons-nous le personnel enseignant à tout cela? Comment pouvons-nous trouver les meilleures façons, les bonnes façons, de protéger les jeunes dans leur cheminement à travers les différentes étapes de leur vie?

Monsieur le président, la politique, qui a été instaurée en 2020, voulait essentiellement que l'on cache des renseignements aux parents. Je suis fier de dire que j'ai travaillé avec le ministre pour demander s'il s'agissait de la bonne chose à faire. D'un bout à l'autre du pays, nous voyons des parents prendre la parole et dire : Nous voulons savoir ce qui se passe dans nos écoles. En passant, que se passe-t-il d'autre dans nos écoles?

Nous voulons travailler avec le personnel enseignant. Nous voulons faire les choses convenablement. Si la députée d'en face laisse entendre que les parents n'ont pas d'importance...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, on a un premier ministre qui relègue notre système d'éducation au sous-sol. Il demande si le personnel enseignant enseigne aux jeunes à mentir à leurs parents. Il sème de la confusion et il brime la confiance en notre système d'éducation. C'est honteux de voir une telle chose ici, au Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas ce que les parents du Nouveau-Brunswick veulent et ce n'est pas ce dont les élèves ont besoin. Cela démontre un manque de respect envers le personnel enseignant, envers les élèves et envers les familles du Nouveau-Brunswick qui avaient besoin de la politique 713. Vous les avez placés dans une situation dangereuse avec votre décision de réviser votre propre politique.

Alors, allez-vous offrir vos excuses au personnel enseignant, aux parents et aux élèves du Nouveau-Brunswick, que vous avez placés dans une situation où il y a un manque de sécurité?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous savons ce que la chef de l'opposition pense des droits des parents. Elle l'a dit très clairement dans une vidéo il n'y a pas si longtemps. Il était évident que, selon elle, les parents n'ont pas d'importance. Les parents ne sont pas les personnes les plus importantes lorsqu'il s'agit d'élever de jeunes familles et des enfants.

C'est préoccupant, et il est regrettable que l'on en soit arrivé là. Il est regrettable que les parents aient à se battre pour avoir le droit de s'occuper de leurs enfants.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Si la chef de l'opposition veut maintenir le cap, je lui conseille d'examiner la situation à l'échelle du pays et de la province et de parler aux parents de ce qu'ils veulent savoir, du rôle qu'ils veulent jouer et des fondements qu'ils estiment importants pour leurs enfants à mesure que ceux-ci grandissent. Monsieur le président, contrairement à la chef de l'opposition, je crois fermement en l'importance des familles. Je crois fermement en l'importance des parents et je crois fermement en l'importance de leur droit à guider leurs enfants dans les années les plus formatrices de leur vie afin qu'ils puissent eux aussi devenir des membres très productifs de la société et bénéficier de l'éducation et du soutien dont ils ont besoin.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président. J'examinerai certainement la situation à l'échelle du pays et je constaterai alors précisément ce qui s'est passé au Manitoba.

Monsieur le président, vendredi, le ministre de l'Éducation a rétracté ses vaines menaces de dissoudre les conseils d'éducation de district francophones.

[*Original*]

Il savait qu'il ne pourrait jamais le faire, en raison de notre Constitution.

[*Traduction*]

Les parents, les élèves et le personnel enseignant du district scolaire Anglophone East se demandent donc si le ministre rétractera ses menaces de dissoudre leur conseil. Si les mêmes mesures prises par les CED francophones ne peuvent entraîner leur dissolution, comment peut-il être juste ou équitable que le conseil d'éducation du district scolaire Anglophone East soit dissous?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis content de prendre la parole. La chef de l'opposition ne devrait pas trop se fier à la CBC, qui fait parfois des erreurs. La question des mesures que nous prenons à l'égard des CED est actuellement devant le tribunal, du moins pour ce qui est du CED anglophone. Je n'en discuterai pas. Je crois bel et bien aux droits des parents. Pour ce qui est des CED francophones...

(Exclamations.)

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Nous verrons où nous en sommes. Il ne s'agit pas de conseils scolaires. Il s'agit de...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Vous savez très bien qu'il ne s'agit pas de conseils scolaires puisque vous avez été président de la New Brunswick Teachers' Association (NBTA). Vous vous êtes plaint des compressions effectuées par le gouvernement à l'époque du gouvernement Gallant. Ne l'oubliez pas. Je me souviens de votre visage au premier plan.

Je suis désolé, Monsieur le président, je devrais m'adresser à vous.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

J'attends encore que la chef de l'opposition me dise quelles sont les deux écoles, peu importe leur nombre, qui n'ont pas de papier ni de marqueurs.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le 2 mai, le député d'en face a dit qu'il présenterait au tribunal une requête pour dissoudre le district scolaire Anglophone East. La juge a dit que le tout devait se faire rapidement et au grand jour. Pourquoi n'avez-vous pas encore présenté la requête?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Encore une fois, Monsieur le président. Il ne m'est pas permis de parler de questions dont ont été saisis les tribunaux ni de discussions que nous avons eues avec nos avocats au sujet de l'échéancier et de ce qui se produira au cours des jours et des semaines à venir. Nous verrons ce qui se passera.

Toutefois, j'attends toujours que l'on me fournisse des renseignements. J'attends aussi que la chef de l'opposition précise ce qu'elle a voulu dire, dans le balado ontarien, au sujet des droits des parents. Si elle ne veut pas nous le dire, peut-être le dira-t-elle aux bonnes gens de Woodstock quand elle y sera pour le rassemblement vendredi, la semaine prochaine. Je pense que les gens aimeraient aussi savoir ce qu'elle a voulu dire.

Le meilleur indicateur du rendement futur est le rendement passé. Examinons le nôtre. Qu'avons-nous accompli? Nous avons adopté le programme de soutien au comportement positif (SCP) et doté au moins 25 écoles de mentors en gestion du comportement. Qu'a fait le gouvernement libéral de Brian Gallant? Il a fait des compressions de 26 millions de dollars au ministère de l'Éducation...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de confirmer ce que nous avons déjà dit, c'est-à-dire qu'il ne sait pas du tout ce qui se passe dans ses écoles. Il serait gênant que j'aie à lui dire lesquelles des écoles dont il est responsable n'ont plus de marqueurs pour tableau blanc ni de papier. Il devrait faire son travail. Monsieur le président...

(Exclamations.)

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Une fois encore, nous apprenons qu'un médecin de famille du Nouveau-Brunswick ferme son cabinet. Cette fois-ci, c'est à Moncton. Cette fermeture vient s'ajouter à celle de cabinets de médecins à Sackville, à Canterbury, à Quispamsis et ailleurs, et, pendant ce temps, le gouvernement se vante d'avoir produit un plan pour les soins primaires, un plan que l'on attendait depuis trop longtemps et qui a été élaboré sans l'apport des personnes qu'il tente de maintenir en poste.

Questions orales

[Original]

Une vidéo de promotion, ayant trait à tous les succès dans le domaine de la santé, a même été produite, alors que la liste d'attente s'allonge et que les gens du Nouveau-Brunswick souffrent.

[Traduction]

La liste d'attente ne cesse de s'allonger. La patience des gens du Nouveau-Brunswick a atteint ses limites. Quand verrons-nous l'ouverture de la première nouvelle clinique à fonctionner selon le nouveau modèle de médecine familiale du gouvernement actuel?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Encore une fois, je suis reconnaissant de la question. Je tiens à prendre le temps de fournir aux parlementaires d'en face des renseignements sur fonctionnement du plan pour les soins de santé primaires. L'autre jour, je tentais d'insister sur le fait qu'il s'agit d'un plan axé sur le patient. Il s'agit d'un plan axé sur le patient, et de très nombreuses parties prenantes y ont contribué.

Des travailleurs paramédicaux étaient ici hier. Je me demande si les parlementaires d'en face qualifieraient cela de consultations sérieuses? Je tiens vraiment à savoir s'ils pensent qu'il s'agissait de consultations sérieuses. Je vais vous dire pourquoi, Monsieur le président. Il s'agit du genre de rencontre que nous avons eue avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick, avec l'Association des infirmières et infirmiers et avec les technologues en radiation à Saint John. Nous avons eu ce genre de rencontre avec un certain nombre de personnes. Nous prenons tout cet apport très au sérieux.

Monsieur le président, un certain nombre de cabinets où la prestation de soins se fera en collaboration ouvriront bientôt leurs portes. Je souligne qu'un projet pilote est en cours à Dieppe, au cas où la députée d'en face tiendrait à en connaître le lieu exact. La clinique est déjà ouverte. Le projet a déjà été lancé. On y accepte des patients à l'heure actuelle. Nous menons la tâche à bien.

[Original]

LOGEMENT

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, le besoin de logements abordables est criant partout au Nouveau-Brunswick, et le gouvernement doit prendre des mesures afin de faire partie de la solution. Des logements sont construits ailleurs dans les Maritimes, mais ce n'est pas fort ici, au Nouveau-Brunswick.

Nous savons maintenant que 10 logements seront construits sur une portion du terrain de l'ancienne école Sacré-Cœur, à Edmundston, en 2024. Selon nos informations, il s'agirait d'une construction d'un seul étage. Étant donné que la construction sera seulement sur un étage, la ministre peut-elle expliquer pourquoi des projets similaires ailleurs au Nouveau-

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Brunswick se feront sur deux étages, fournissant ainsi le double de logements sur le même espace de terrain? Pourquoi ne pas maximiser le nombre de logements, Monsieur le président, dont le besoin est criant au Nouveau-Brunswick? La ministre peut-elle s'engager à modifier sa décision et à bâtir 20 unités au lieu de 10 unités sur le terrain de l'ancienne école Sacré-Cœur?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis d'accord avec le député d'en face. Nous avons besoin de beaucoup plus de logements abordables ici au Nouveau-Brunswick. Le député d'en face a raison. Un développement immobilier est prévu à Edmundston cette année. Nous prévoyons faire construire un immeuble de 10 logements. Je ne peux dire s'il comptera un étage ou deux étages. Je pourrai peut-être vérifier avant la fin de la période des questions. Il est prévu que l'immeuble compte 10 logements. Nous évaluons également la possibilité de construire davantage de logements sur un autre terrain dans la région d'Edmundston.

Je suis contente de dire, Monsieur le président, que, au cours de l'été et de l'automne, des travaux auront lieu à l'égard de 208 logements. D'ici à décembre 2025, plus de 320 personnes emménageront dans des logements publics.

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Je vous remercie.

Je répondrai au député d'en face que je me ferai un plaisir de vérifier le nombre d'étages dans l'immeuble dont il parle.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, si j'étais le ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, j'aurais honte de dire que, au cours des deux dernières années, seulement 350 personnes ont eu accès à un logement. Imaginez, le besoin dans toute la province est criant, mais la ministre dit que c'est une grande réussite d'en arriver à loger 350 personnes. Combien de milliers de familles n'ont-elles pas actuellement accès à un logement abordable au Nouveau-Brunswick? Combien de milliers de familles n'ont-elles pas accès à un logement au Nouveau-Brunswick?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Par le passé, la ministre aurait dû faire son travail afin de s'assurer de faire grandir et de faire croître les projets d'infrastructures, pour qu'il y ait davantage de logements en construction. Aujourd'hui, si nous regardons toute la province, il n'y a presque pas de pelletées de terre qui se font, Monsieur le président. La réalité est la suivante : Il faut que la ministre regarde la situation, car nous sommes en crise d'urgence. La ministre va-t-elle s'engager à doubler le nombre de logements à Edmundston et dans toute la province, pour s'assurer que les gens ont un endroit où vivre?

[Traduction]

L'hon. Mme Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je n'arrive pas à croire que les gens de l'opposition disent que nous ne déployons aucun effort pour faire construire plus de logements au Nouveau-Brunswick, quand nous battons des records chaque jour.

Il y a eu 313 mises en chantier de logements le mois dernier, comparativement à une moyenne de 13 auparavant. Il s'agit d'un nombre qui dépasse largement ce que nous avons connu dans le passé. Nous surmontons des obstacles grâce à 750 mises en chantier dans le premier trimestre. Depuis que les données sont recueillies, c'est-à-dire depuis 1948, jamais nous n'avons atteint un tel sommet.

Je serai contente de travailler avec le député d'en face en ce qui concerne des logements additionnels dans sa collectivité, mais j'aimerais lui rappeler que nous prenons en compte l'ensemble de la province et non pas seulement sa collectivité. Les 350 familles dont je parle emménageront dans des logements publics. De nombreux autres logements sont en cours de construction. Je pourrai fournir davantage de renseignements lorsque nous mettrons l'étude à jour.

[Original]

FONDS EN FIDUCIE POUR L'ENVIRONNEMENT

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

Le 3 mai, nous avons appris que 195 projets recevraient au titre du Fonds en fiducie pour l'environnement environ 9 millions de dollars. Nous savons que plus de 330 projets ont été présentés et que ceux-ci représenteraient un investissement potentiel d'une valeur totale estimée à 21 millions. Cela veut dire que 59 % des projets ont été approuvés, mais que seulement 42 % de l'aide financière demandée a été accordée. Nous savons également que le Fonds en fiducie pour l'environnement ne dispose plus de sources de revenus garantis. Il

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ne reste pour les quelques prochaines années qu'un excédent de 22 millions de dollars, excédent qui va en s'amenuisant.

Comme nous le savons tous, le Fonds en fiducie pour l'environnement soutient des projets dirigés par des groupes communautaires, des municipalités, des Premières Nations, des organismes sans but lucratif et des établissements. Le ministre de l'Environnement expliquerait-il comment son ministère, qui n'est pas admissible à une subvention, s'est vu octroyer 236 000 \$ pour deux projets?

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis reconnaissant au député d'en face de la question. Le Fonds en fiducie pour l'environnement est un outil important employé dans la province. En tout, 331 demandes ont été présentées. De ce nombre, 195 projets ont été approuvés, et l'enveloppe de financement totale s'élève à 9 millions de dollars. Bon, en raison de l'augmentation des coûts et d'un budget fixe, certains groupes qui recevaient des fonds par le passé n'en ont pas reçu cette année.

Toutefois, vous savez, Monsieur le président, je trouve vraiment, vraiment fort que les parlementaires du côté de l'opposition libérale tentent jour après jour de dire aux gens du Nouveau-Brunswick qu'ils ont toujours raison et que nous avons toujours tort. Les faits brossent un portrait tout à fait différent, car voici ce que nous constatons. Si j'examine un seul cas de financement accordé au titre du FFE, je peux parler de l'époque où un ancien gouvernement libéral a dépensé 2 millions de dollars pour peindre des murs à la place Marysville. Nous n'avons aucune leçon à recevoir du groupe là-bas sur la façon de protéger notre environnement.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, le tout porte sur la gestion financière et sur la considération accordée à la qualité des projets présentés par des organismes sans but lucratif et des municipalités.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Le ministre a usé de son pouvoir pour se donner et pour donner à son ministère des fonds qui devaient servir à autre chose. Monsieur le président, 135 projets ayant été présentés au titre du FFE ont été rejetés. Comment le ministre de l'Environnement peut-il justifier l'attribution à son ministère d'une somme de 150 000 \$ pour la « Mise en oeuvre du protocole pour la détermination des eaux souterraines sous l'influence directe des eaux de surface » et d'une autre somme de 86 000 \$ pour le « Projet pilote de détection des bactéries par qPCR »? Les critères de sélection ou les priorités du FFE ont-ils changé, ou s'agit-il d'une autre caisse noire pour son ministère?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est le monde à l'envers. Le tout vient d'un groupe de l'opposition qui a fait l'objet d'audits avec réserve lorsqu'il était au pouvoir. Le tout vient d'un groupe qui... Savez-vous quoi? J'ai en fait dû écrire ce que je voulais dire. Il y en a tellement à dire que je ne peux pas, en fait, me souvenir de tout. Il s'agit d'un groupe qui a éliminé des centres de Services Nouveau-Brunswick, qui a fermé des écoles en milieu rural, qui a fermé des centres d'information aux visiteurs, qui a éliminé le bibliobus, qui a éliminé des centres de service à la clientèle, qui a supprimé des postes d'enseignant, qui a réduit les sommes consacrées à nos personnes âgées, notamment pour la nourriture, qui a réduit les ratios en matière de soins, qui a réduit de moitié le financement de l'éducation postsecondaire, qui a éliminé le Rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick et qui a éliminé le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité.

Ce groupe pense qu'il a équilibré le budget, mais il l'a fait aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. Il a augmenté 10 taxes et impôts, notamment la TVH, ce que la chef de l'opposition actuelle appuyait sans réserve. Elle l'a affirmé dans le journal. Elle était d'accord. Elle appuyait ces décisions, et c'est ce que nous devons savoir de ce groupe. Il s'agit d'une tendance. Nous serons ici pour veiller à la protection des intérêts des gens du Nouveau-Brunswick. Cela commence aujourd'hui...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

[Original]

ÉROSION

M. Mallet (Shippagan-Lamèque-Miscou, L) : Monsieur le président, depuis que j'ai été élu député de ma circonscription, soit Shippagan-Lamèque-Miscou, une résidence située au 23 rue Paulin, à Sainte-Marie-Saint-Raphaël, c'est-à-dire la maison de M. Guignard, est à une distance de 21 pi du cap rongé par la mer au fil du temps.

J'aimerais savoir ce que prévoit faire ce gouvernement pour aider M. Guignard avant que sa maison ne s'effondre dans le gouffre qui la guette, puisque sa demeure n'est plus assurée depuis qu'elle ne respecte plus la distance requise entre le cap et sa propriété. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Francophonie,



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Oui, nous allons dans une certaine mesure de l'avant ici. Nous parlons d'érosion côtière.

Monsieur le président, l'érosion côtière est causée par les changements climatiques. Nous le savons. Nous en sommes conscients. En ce qui concerne l'érosion côtière, nous tentons de nous préparer aux effets des changements climatiques. Nous accomplissons du travail à cet égard.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux travaille avec nos municipalités. Près de 60 % des municipalités disposent d'un plan d'adaptation aux changements climatiques, y compris toutes les villes et municipalités côtières les plus à risque, dont celle du député, ainsi que sept municipalités dans le bas de la vallée du fleuve Saint-Jean. Nous continuerons, grâce au Fonds en fiducie pour l'environnement, à appuyer les gouvernements locaux dans la mise à jour des plans locaux d'adaptation aux changements climatiques.

De plus, comme l'énonce le Plan d'action sur les changements climatiques de la province, le ministère réalise actuellement à l'échelle provinciale une évaluation des risques liés aux changements climatiques pour déterminer les risques, fixer les priorités et...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

M. Mallet (Shippagan-Lamèque-Miscou, L) : Monsieur le président, il y a une urgence pressante depuis la fameuse tempête de janvier 2024, qui a heurté de plein fouet toute la section côtière, de la portion en haut de Dalhousie jusqu'à Cap-Pelé. Cette tempête a démolit des dunes centenaires et même plus vieilles encore, elle a inondé des régions entières et elle a mis en péril des résidences permanentes ainsi que des résidences estivales. Elle a même touché des routes.

Ce gouvernement va-t-il se réveiller et s'asseoir avec tous les regroupements, des conseils citoyens, des municipalités et ainsi de suite? Va-t-il faire de vraies consultations, au lieu de faire semblant, afin d'établir un plan d'action à plusieurs phases afin de rassurer toute la côte nord-est et la côte est de notre province? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Monsieur le président, nous disposons du plan d'adaptation aux changements climatiques. Nous l'avons mis en oeuvre en 2022. En tant que gouvernement, nous y travaillons. Des gouvernements précédents ont travaillé à la question. Au bout du compte, notre travail sur les changements climatiques doit se faire en collaboration avec le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement fédéral et avec nos partenaires municipaux. Cela exige la collecte de beaucoup de données sur le terrain, et du travail est réalisé.

Le tout est notamment réalisé par les groupes qui reçoivent de l'argent au titre de notre Fonds en fiducie pour l'environnement. Les groupes effectuent du travail. Ils recueillent des renseignements par l'intermédiaire d'un organisme reconnu, le CRP, un groupe auquel nous avons recours ici dans la province et qui nous aide à recueillir des données et à établir des modèles de prédiction dans la mesure du... Les changements climatiques sont plutôt imprévisibles, car il ne s'agit pas d'une science exacte, mais nous tâchons le plus possible de comprendre les modèles, les efforts d'atténuation et les stratégies nécessaires, mais le gouvernement fédéral doit...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

M. Mallet (Shippagan-Lamèque-Miscou, L) : Monsieur le président, comme c'est le cas dans le domaine de la justice, lorsqu'un précédent est créé, il est facile de suivre le même parcours dans les procédures. La province voisine de la nôtre, le Québec, est allée chercher du financement de son homologue fédéral afin d'entreprendre des démarches et de trouver des solutions afin d'atténuer l'érosion le long de la côte gaspésienne.

Ce gouvernement va-t-il s'asseoir pour analyser la situation et pour trouver des solutions à court, à moyen et à long terme afin, encore une fois, de rassurer la population qui est en danger et en péril à chaque grande tempête? Comme vous pouvez le constater, ces tempêtes font suite à ces importants changements climatiques. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Bien sûr, Monsieur le président, j'ai parlé il y a une minute à peine de la collecte de données qui est effectuée. Encore une fois, nous devons souligner le travail qui est fait au quotidien par les professionnels du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Il s'agit de personnes accréditées qui possèdent des titres professionnels dans leur domaine et qui sont sur le terrain tous les jours pour veiller à comprendre ce qui arrive vraiment à nos côtes. La situation est la même dans l'ensemble de l'appareil.

Vous savez, le député d'en face peut rire de la situation, mais, de notre côté, nous prenons les changements climatiques très au sérieux. Nous poursuivons le travail. Le député de Carleton aime prendre la parole, car les parlementaires du côté de l'opposition ne peuvent composer avec le fait que nous gérons la situation beaucoup mieux qu'ils ne sont en mesure de le faire. Ils n'ont rien fait pour lutter contre l'érosion côtière. Ils n'ont rien fait pour

Questions orales

améliorer la situation financière des gens du Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick était mal loti lorsqu'ils étaient au pouvoir, mais nous le rendons meilleur. Nous opérons des changements positifs.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

SANTÉ MENTALE

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, il est bien connu que des élèves dans nos écoles publiques souffrent de troubles de santé mentale, et une crise frappe actuellement le système scolaire, particulièrement dans le secteur d'éducation anglophone, en ce qui concerne la prestation de soins. Le district scolaire Anglophone North, par exemple, n'a aucun psychologue scolaire — aucun —, et 6 postes sont vacants. Le district scolaire Anglophone East compte 1 psychologue scolaire, et 8 postes sont vacants. Le district scolaire Anglophone South compte 1 psychologue scolaire, 1 employé à temps partiel, et 9 postes sont vacants. Le district scolaire Anglophone West compte 1 psychologue scolaire, 1 employé à temps partiel, et 13 postes sont vacants. Pendant ce temps, le pourcentage d'élèves de la 6^e à la 12^e année qui disent souffrir d'anxiété ou de dépression a augmenté et se situe entre 46 % et 69 %, ce qui correspond à environ la moitié ou aux deux tiers des élèves, selon la collectivité visée. Pour les élèves non binaires, le pourcentage atteint 85 %. Il s'agit d'une crise liée à la prestation de soins, Monsieur le président. La ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances nous dirait-elle ce qu'elle fait pour veiller à ce que les jeunes aient accès...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Eh bien, je tiens à remercier le député d'en face de la question, car nous sommes bien sûr conscients qu'il est extrêmement important de soutenir nos élèves dans les écoles ainsi que tous nos jeunes dans la province. Ils sont notre avenir, Monsieur le président. C'est pourquoi nous avons quatre centres cette année. En fait, il y en aura six, trois cette année et trois l'année prochaine. Nous mettons en oeuvre le programme Planète Jeunesse, basé sur le modèle islandais. Il s'agit de centres où l'on vient en aide aux jeunes. Nous avons mis sur pied la ligne téléphonique 988. Nous avons également mis en oeuvre une autre ligne téléphonique de prévention du suicide, la ligne téléphonique 211. Beaucoup de travail a donc été réalisé pour soutenir nos jeunes dans la province.

Toutefois, savez-vous ce qui est fantastique? Puisque nous avons pratiqué une saine gestion financière, nous disposons maintenant de fonds qui nous permettent de soutenir ces initiatives importantes — importantes — et d'affronter les défis. Lorsque nous étions



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

du côté de l'opposition, de l'autre côté de la Chambre... Eh bien, il y a eu la ponction des actifs...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

[Original]

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, des élèves vont demander pourquoi — pourquoi — il n'y a pas de soutien pour les élèves au-delà de leur enseignant et de leur conseiller en orientation? Où sont les infirmières spécialisées en santé mentale et les travailleurs sociaux ayant des compétences en counseling? Où est le plan de recrutement de psychologues scolaires? Où sont les espaces de traitement dans les écoles? Où sont les initiatives de promotion de la santé mentale pour les enfants et leurs familles? Les jeunes de notre province, leurs enseignants et leurs conseillers en orientation crient à l'aide, Monsieur le président, mais cette ministre est en train de dormir pendant cette crise de soins. Si elle n'est pas prête à prendre cette question au sérieux, va-t-elle se retirer et demander au premier ministre de nommer quelqu'un qui le fera?

[Traduction]

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Merci. Eh bien, je dirai que nous avons aussi les unités mobiles d'intervention en cas de crise. Nous prenons un certain nombre d'initiatives pour venir en aide à nos jeunes et à toute personne qui éprouve des troubles de santé mentale. De plus, Monsieur le président, nous avons la ligne téléphonique 211 ainsi que la ligne téléphonique 988 pour apporter du soutien aux élèves, aux jeunes et à toute personne qui en a besoin, en fait. Nous avons des agents d'intervention. Nous avons ajouté 59,5 employés dans les urgences pour venir en aide aux personnes qui s'y présente en raison d'une crise de santé mentale. Beaucoup de travail est donc accompli. Nous ne nous arrêterons pas là. Nous sommes là pour nous pencher sur ces questions. Nous savons que les troubles de santé mentale sont en hausse au Nouveau-Brunswick, et c'est pourquoi cet important travail est réalisé. Merci, Monsieur le président.

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, hier, nous avons vu le premier ministre afficher sur ses réseaux sociaux un publiereportage qui a ensuite été affiché sur les réseaux sociaux du GNB.

La durée, le style et le contenu de la vidéo de six minutes ne correspondent pas à ceux d'une vidéo typique du gouvernement. On y a précisément recours au style de gros titres auquel nous a maintenant habitués le directeur de campagne du Parti progressiste-

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

conservateur du Nouveau-Brunswick, Steve Outhouse. Cette vidéo est manifestement du matériel de campagne payé par les contribuables du Nouveau-Brunswick, qui ne se doutent de rien. Nous aimerions savoir combien nous coûte ce publiereportage de M. Outhouse et quand le gouvernement cessera d'abuser de son pouvoir et de l'argent des contribuables.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la vérité fait mal, n'est-ce pas? Vous savez, la vidéo met en lumière ce qui se passe dans notre province, qu'il s'agisse de la croissance démographique, de l'augmentation des services de santé, de l'application MaSantéNB, des nouvelles personnes qui viennent d'un peu partout pour s'installer dans notre province ou des gens qui viennent et qui disent : Waouh, quel endroit extraordinaire que le Nouveau-Brunswick. Partout, aux quatre coins de la province, nous constatons de la croissance. Les gens veulent savoir ce qui se passe au Nouveau-Brunswick.

Eh bien, Monsieur le président, je suppose que nous n'avons pas parlé de notre histoire autant que nous aurions dû le faire. Nous sommes très, très fiers des réussites de notre gouvernement et de celles de tous ses ministères. Un nombre record — record — de touristes viennent visiter la province. Des améliorations sans précédent ont été apportées au système de soins de santé en ce qui a trait aux arthroplasties de la hanche et du genou, aux opérations de la cataracte et à l'accès aux soins primaires par différents moyens. Comme le sait très bien la chef de l'opposition officielle, les soins de santé seront fournis différemment dans l'avenir, car il s'agit de la voie...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le premier ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous constatons un nombre sans précédent — sans précédent — de poursuites judiciaires contre le gouvernement actuel en raison de ses mesures législatives boiteuses. Un nombre record de personnes attendent de recevoir des soins primaires. Un nombre record de personnes de la province sont sans logement. Un nombre record de personnes attendent un logement subventionné, et nous avons un premier ministre qui ne nie même pas avoir eu recours à du personnel politique et dépensé l'argent des contribuables pour publier du matériel de campagne sous la marque du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il est complètement irresponsable et inapproprié que le gouvernement actuel utilise l'argent des contribuables pour commencer à faire campagne. La publicité du GNB comporte même des images identiques à celles qui figurent dans la publicité négative du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, car c'est la même personne qui en fait le montage. Quand les parlementaires du côté du gouvernement admettront-ils qu'ils utilisent l'argent des contribuables pour faire campagne, c'est-à-dire exactement ce que nous savions qu'ils feraient lorsqu'ils ont engagé M. Outhouse?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la chef de l'opposition connaît bien le poste de secrétaire principal. C'est un poste de nature politique. Il l'a toujours été.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Aujourd'hui, nous avons une seule personne pour remplir ces fonctions, mais, à l'époque, on en avait quatre. Voilà la différence. Je dirais que, à une certaine époque, la chef de l'opposition occupait un poste semblable, à la même échelle salariale. Tout le monde sait que, avec moins de ressources, nous pouvons accomplir beaucoup plus que les Libéraux peuvent même songer à accomplir.

Toutefois, pour ce qui est de souligner les réussites des ministères dans la province, nous sommes fiers que chaque ministère mette en lumière ses réussites et souligne les nombreuses façons dont il améliore la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Nous savons que les choses ont maintenant changé. Nous savons que les gens ne lisent plus de longs exposés dans les journaux. Ils ne lisent pas de longues chroniques d'opinion. On pourrait s'attendre à ce que toutes les nouvelles soient diffusées. Monsieur le président, une campagne sur les réussites du Nouveau-Brunswick n'a rien d'extraordinaire. Nous sommes fiers du gouvernement. Nous sommes fiers de...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le premier ministre. La période des questions est terminée.

